

CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2024

Ordre du jour :

Présentation par Émilie Véron des actions menées par la Bibliothèque

Objets soumis à débat ou délibération

- Refonte du Devis Rossignol concernant les huisseries extérieures de l'école et la mairie
- Proposition d'achat de grilles d'exposition
- Mise à disposition des anciennes tables et chaises de la Salle des fêtes au CRAB
- Modification des statuts de Laval Agglomération

Informations et questions diverses

- Point Ça Coule de Source
- Distributeur de baguettes
- CME 2024-2025 – installation du nouveau Conseil
- Cérémonie du 11 novembre
- Exercice de Sécurité Car Scolaire
- Repas des Aînés du 3 novembre – Organisation Apéritif et Distribution
- Divers

Convocations adressées le 14 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit octobre à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur DEULOFEU Jean-Louis, Maire.

Étaient présents : MM. DEULOFEU – RENIER – BLAIN – VERON – Mmes LEROUX – SALINGRE – POIRIER – PRINCE

Absents excusés : Mmes BESNIER – CHACUN – MM. DALIGAULT – RAIMBAULT – BEAUSSIER – LOLLIER

Secrétaire de séance : M. VERON

Le Procès Verbal du précédent Conseil Municipal du 20 septembre 2024, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. Sébastien Véron est nommé secrétaire de séance.

Intervention de Mme Émilie Véron, bibliothécaire communale

A sa demande, la bibliothécaire communale intervient et présente aux conseillers municipaux présents le fonctionnement de la Bibliothèque, son historique.

Elle fait remarquer le dynamisme des lecteurs qui empruntent régulièrement 1 livre (17 % de la population) et l'implication des nombreux bénévoles – Mme Rohart et Louna Hoellerer sont présentées.

Elle développe le programme des animations particulièrement riche et varié dont on peut avoir le détail à travers la Newsletter de la Bibliothèque pour les adhérents et les autres supports mis à la disposition de la Bibliothèque.

Ces informations sont complétées par la visite des lieux qui jouxtent la salle du Conseil Municipal.

Le souhait d'Émilie et des bénévoles est que la Bibliothèque soit encore plus connue et fréquentée.

OBJETS SOUMIS À DÉBAT OU DÉLIBÉRATION

Refonte du Devis Rossignol concernant les huisseries extérieures de l'école et la mairie

Afin que les huisseries extérieures côté place de la Mairie soient toutes changées, il convient de rajouter 1 porte fenêtre et 1 porte de l'école qui n'avaient pas été intégrées au 1^{er} devis validé par le Conseil Municipal du 28 juin 2024.

En conséquence, et pour tenir compte de ces ajouts, il y a lieu de valider un nouveau devis pour la somme de 79 430,78 € HT en remplacement du précédent dont la somme s'élevait à 74 791,82 € HT.

A titre de rappel, le coloris choisi est le blanc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce nouveau devis.

Proposition d'achat de grilles d'exposition

La bibliothèque ayant souvent eu à exposer des documents dans le cadre de son programme d'animation, le Maire propose que la commune fasse l'achat de grilles d'exposition professionnelles.

Une offre promotionnelle a été faite – 12 grilles de 2 m sur 1 m pour un coût de 750 € HT au lieu de 950 € HT – le Conseil Municipal valide cette proposition d'achat.

Le Maire précise que ces grilles pourront également être mises à la disposition des personnes qui louent la salle des fêtes dans la mesure où la commune ou la bibliothèque n'en a pas l'utilisation.

Mise à disposition des anciennes tables et chaises de la salle des fêtes

Proposition est faite que l'association du CRAB (Comité Rural d'Animation Brûlatais) gère désormais ce service, charge au CRAB à demander une participation financière auprès des emprunteurs du mobilier qui en tout état de cause doit rester modérée.

Désormais, toute personne qui voudra louer ce matériel devra s'adresser à M. Patrick Blain, adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Modification des statuts de Laval Agglomération

Le 30 septembre 2024 a été approuvé le projet de modifications des statuts de Laval Agglomération prenant en compte la nécessité de faire évoluer les statuts en fonction des évolutions législatives et les attentes des élus.

Ces nouveaux statuts ont été diffusés à tous les membres du Conseil Municipal pour qu'ils en prennent connaissance et qu'ils puissent statuer car au niveau réglementaire les Conseils Municipaux sont invités à se prononcer sur ces nouveaux statuts de Laval Agglomération dans un délai de 3 mois pour qu'ils puissent s'appliquer au 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal de La Brûlatte prend la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-17, L. 5211-20, L5216-1 et suivants.

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2019 portant approbation des Statuts de Laval Agglomération,
Vu la délibération n° 087/2024 en date du 30 septembre 2024 du Conseil communautaire approuvant les nouveaux Statuts de Laval Agglomération
Vu le projet de Statuts,
Considérant qu'il est nécessaire de faire évoluer les Statuts de Laval Agglomération pour prendre en compte les évolutions législatives d'une part, et les attentes des élus d'autre part,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er}

Approuve les nouveaux Statuts de Laval Agglomération tels que joints en annexe de la présente délibération.

Article 2

Autorise le maire, chargé de l'exécution de la présente délibération, à signer tout document à cet effet.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Point Ça Coule de Source

M. Véron et Mme Salingre représentants du Conseil Municipal à l'Association Ça Coule de Source rendent compte de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 16 octobre 2024 qui s'est tenue à Olivet. Rien de précis et de concret n'est sorti de cette AG ; un nouveau Conseil d'Administration devrait peut-être permettre d'y voir plus clair concernant l'organisation future de l'Association.

Distributeur de baguettes

Le nouveau boulanger de Loiron-Ruillé ayant été rencontré est prêt à remettre ce service de distribution de pain avec utilisation de la carte bancaire comme moyen de paiement.

Les clefs du distributeur ayant été récupérées, le service pourrait reprendre courant novembre.

Conseil Municipal des Enfants 2024-2025

L'ancien CME ayant été prolongé pour un an, il s'est réuni le samedi 12 octobre en Mairie.

Il a présenté et validé les actions que les membres souhaitent mettre en place cette année ; notamment en organisant une séance de jeux intergénérationnels le 18 janvier 2025, 1 chasse aux œufs le lundi de Pâques (21 avril 2025) et la mise en place d'un marché de producteurs locaux couplé d'un vide grenier le 4 juillet 2025 sur la place de la Mairie.

Cérémonie du 11 novembre

Elle se tiendra le lundi 11 novembre 2024 et débutera à 11 h place de la Mairie.

Exercice de sécurité du Car Scolaire

Il se déroulera le vendredi 8 novembre à 8h45 à l'École de La Gravelle.

Repas des Aînés du 3 novembre 2024

Les adjoints, Nicole Poirier, Madeleine Leroux, Valérie Salingre assureront le service.
Rendez-vous fixé à 11 h à la salle des fêtes pour la mise en place.

Divers

Prochaine date

15 novembre 2024 – Conseil Municipal à 20h en Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40

Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
M. DEULOFEU		Mme CHACUN	Excusée	Mme LEROUX	
M. RENIER		Mme SALINGRE		Mme PRINCE	
M. RAIMBAULT	Excusé	Mme BESNIER	Excusée	M. BEAUSSIER	Excusé
M. BLAIN		M. LOLLIER	Excusé	Mme POIRIER	
M. DALIGAULT	Excusé	M. VERON	Secrétaire		